

Utopisme ou réalisme : si on baissait les salaires... de certains ?

Tous les hommes politiques et les économistes de tous poils cherchent comment redresser la situation économique de l'Europe en général et de la France en particulier.

En effet, tous veulent réduire le « coût du travail » qui, à leurs yeux de capitalistes, est la principale raison de toutes nos difficultés, autrement dit : réduire les salaires...



Nous, nous disons : chiche !

Commençons par réduire les salaires exorbitants d'une grande partie de ces privilégiés (nous pensons à un patron casseur d'entreprise qui touche 19 500 euros par jour) en les bloquant à 8 500 euros mensuels comme prévu par la grille fédérale et portons le SMIC à 1 700 euros ; l'effet sera immédiat : le salarié va consommer, d'où une obligation d'embaucher pour répondre à la demande.

Quant à ceux qui ne percevront plus « que » 8 500 euros, ils ne seront pas dans le besoin...

Et, n'oublions pas que, en trente ans, la somme des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 20, alors que la masse salariale ne l'a été que par 3,6...

C'est en nous opposant au profit que nous augmenterons les salaires et les pensions.

Allons plus loin : il est possible de remettre en cause certains choix douteux, nécessitant de gros investissements qui seraient mieux employés à, par exemple, la construction de logements sociaux indispensables quand le nombre de mal-logés ou de gens à la rue augmente sans cesse. Ainsi, l'aménagement piétonnier des quais de Seine, à Paris, l'agrandissement ou la construction de stades de foot ou de rugby, la construction de la nouvelle salle de philharmonie à Paris sont-ils des priorités ? Et même, la course Vendée Globe, dans laquelle les industriels sponsors investissent des millions d'euros quand leurs salariés sont payés au minimum, a-t-elle vraiment lieu d'être ?

Ne nous laissons pas impressionner par les sirènes médiatisées qui, jour après jour, tentent de nous convaincre qu'il n'y a qu'une seule solution aux crises qu'elles ont créées (et dont elles sont épargnées, grâce à de multiples avantages fiscaux). Informons-nous, entendons les propositions alternatives, faisons-les vivre. Le Medef veut en finir avec tous les dispositifs de protection des salariés, conquis par la lutte (retraites, sécurité sociale, allocations chômage...) et nous ramener au 19ème siècle.

Il est grand temps d'agir massivement, maintenant.

Sommaire

1. L'édito
2. Les luttes. Suppression demi part & gel du barème de l'impôt
3. Les retraités vont-ils devenir les dindons de la farce ?
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

• LES LUTTES, ENCORE !

Tandis que le lamentable feuilleton Arcelor-Mittal fait la « Une » des médias, d'autres luttes continuent, aussi douloureuses pour les salariés, et certaines s'annoncent, montrant que les travailleurs ne veulent plus accepter les diktats des actionnaires, toujours plus avides de rentabilité, pour préserver leurs emplois et leur outil de travail.

Ainsi, les salariés de **SANOFI** continuent la mobilisation, sous toutes ses formes : ils ont été auditionnés, le 5 décembre, par la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale.

La **CGT Rhodia** appelle l'ensemble des salariés à la grève durant la deuxième semaine de décembre, suite à l'annonce de 3 vagues de suppressions d'emplois, malgré des résultats excellents de l'entreprise.

Petroplus Petit-Couronne (76), **Péchiney** Saint-Jean-de-Maurienne (73) : des milliers d'emplois directs et

induits sont concernés. Le plan social de **Merck** (60) concerne 240 emplois... avec pour conséquence des médicaments non disponibles...

Quant aux salariés de l'ex-usine **Continental** de **Clairoix** (60), leur recours auprès des prud'hommes pour licenciement abusif ne sera pas jugé avant fin février 2013. Voilà deux années qu'ils espèrent une condamnation de leur employeur.



• REAGIR CONTRE LA SUPPRESSION DE LA DEMI-PART ET LE GEL DU BAREME DE L'IMPOT.

La loi de Finances pour 2009 a conduit à la suppression ou à la réduction drastique de l'abattement résultant du bénéfice de la demi-part. Celle de 2012, en instaurant le gel du barème de l'impôt sur le revenu, conduit mécaniquement à son augmentation. Ainsi, dans un nombre important de cas, des personnes non imposables, et notamment de nombreux retraités, deviennent imposables et perdent de ce fait, certaines exonérations telles que la redevance télé, la taxe d'habitation, la taxe foncière. Peuvent s'y ajouter une augmentation de la CSG et du RDS, une réduction de certaines prestations sociales...

☛ Selon sa situation personnelle, il est possible de demander, à son centre des finances publiques, un recours gracieux de tout ou partie de son impôt. Contactez-nous, nous vous adresserons un modèle de lettre.

UFR FNIC
Case 429
263 rue de Paris
93514 Montreuil
01.48.18.80.29 -
orga.ufr@fnic.cgt.fr

ILS ONT OSE !

Le mois dernier, nous vous informons de la victoire remarquable des veuves de salariés de l'usine Péchiney de Noguères, ordonnant à Péchiney de respecter les accords qu'il a signés. Le patronat atteint le comble de l'ignominie en faisant appel d'une décision qui rendait justice à des veuves septuagénaires et octogénaires. Pour manifester votre soutien : georges-ducasse@wanadoo.fr

• LES RETRAITÉS VONT-ILS DEVENIR LES DINDONS DE LA FARCE ?

1 Au 1^{er} avril 2013, nous allons être prélevés de 0,3 % qui serviront (*serviront-ils vraiment ?*) à financer la perte d'autonomie en alimentant la caisse de solidarité pour l'autonomie (CNCA). Cela ne concernera que les imposables, mais attention, avec le gel des tranches, institué par Sarkozy en 2011 et reconduit par Hollande pour 2012, de plus en plus de retraités payent maintenant des impôts.

Quelle est cette nouvelle solidarité qui consiste à faire payer le retraité pour son propre besoin en matière de santé ?

2 L'accord avec les médecins, qualifié d'historique, sur les dépassements d'honoraires, est un leurre.

Ces dépassements que les retraités subissent, avec les problèmes financiers que cela représente, continueront à être pratiqués et risquent même d'être amplifiés, puisqu'aucune contrainte réelle ne sera imposée aux praticiens. Il leur est seulement demandé un contrat de bonne pratique, sans aucun plafond, et aucune sanction efficace ne sera mise en place. D'ailleurs, les mutuelles ne se sont pas engagées dans cet accord, sachant que les conséquences seraient automatiquement d'augmenter les cotisations.

Les deux dispositions décrites ci-dessus ne sont pas à la hauteur des enjeux en matière de santé et de soins pour la population, et en particulier pour les retraités qui subissent souvent les aléas qui sont la conséquence de leur vie de travail.

Sur ces points, la CGT a fait des propositions pour une nouvelle organisation de notre système de santé, pour un meilleur accès aux soins et pour en stopper la dégradation.

Des solutions, il y en a, et tous ensemble, mobilisons-nous pour les imposer, à l'appel de la CGT, dans les territoires et auprès des pouvoirs publics.

En octobre et novembre des manifestations ont eu lieu, il y en aura d'autres, après celle du 13 décembre. Nous devons être toujours plus nombreux pour infléchir l'attitude du gouvernement, qui entend mieux les exigences du patronat que les revendications du peuple !

Tiens tiens....

La Cour suprême des Etats-Unis a supprimé tout plafond aux dépenses des campagnes électorales. Et l'on apprend que des entreprises françaises, qui refusent d'investir dans l'outil de travail et les salaires, contribuent généreusement à soutenir des candidats au Sénat ou au Congrès. Parmi celles-ci, GDF-Suez, Lafarge, Vivendi, Areva, Axa, ... Et Sanofi, qui aurait contribué pour 644 000 dollars. Les salariés en lutte pour la défense de leurs sites, de leur emploi, apprécieront...

Vu dans Cactus du 8 novembre 2012

L'ABC DE L'ECONOMIE

- ☛ vous disposez 10 000 € sur votre table
- ☛ vous revenez un mois après, il y a toujours 10 000 €, pas un centime de plus
- ☛ avec ces 10 000 € vous achetez des machines
- ☛ vous revenez un mois plus tard, rien n'a été produit.

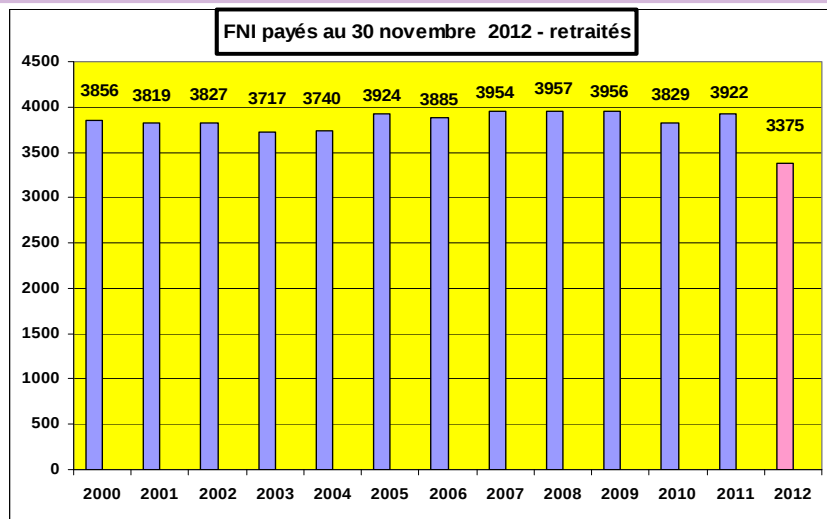
CONCLUSION

- l'argent et les machines représentent le CAPITAL, mais sans le TRAVAIL humain, pas de richesse créée
- avec les machines, vous employez des ouvriers pour les faire produire
- la mise en œuvre du capital et du travail humain crée des richesses.
- tout commence et tout finit par le travail humain !

➤ *Vu dans L'Info Retraité (Roussillon) de novembre*

L'Agenda

- **22 janvier**, AG de Lyon-dellBasell à Berre l'Etang
- **25 janvier**, AG Syndicat des retraités de Sanofi Vitry
- **14 février**, Conseil National de l'UFR



Cette année encore nous devons regretter que, comme il est probable, nous n'atteignons pas, à fin décembre, les 100 % de FNI réglés avec, de plus, un retard encore plus important que celui que nous connaissions à la même époque de 2011.

Pourtant, on peut se féliciter de ce que de nouvelles sections de retraités ont récemment été créées, mais il y a de nombreuses bases en retard, certaines comportant un nombre important de syndiqués.

Par ailleurs, on peut s'étonner que, durant les manifestations dont chacun reconnaît que la présence des retraités y était nombreuse, il n'ait pas été fait plus d'adhésions. A-t-on toujours le réflexe de proposer la syndicalisation ?

Nous souhaitons à tous nos camarades de passer de très agréables fêtes de fin d'année. Retrouvons-nous en janvier 2013, pour la lutte et les reconquêtes !

La vie des sections

La section Kodak Pathé retraités Ile-de-France existe depuis 26 ans, créée sur le site de Vincennes (94). Il est vrai qu'à cette époque nous étions plus nombreux, mais ceux qui sont encore là (au total : 18) tiennent absolument à rester rattachés à l'entreprise. Notre entreprise, aujourd'hui, c'est le siège, puisque Kodak a fermé toutes ses usines les unes après les autres : Vincennes en 1986, ce qui a amené la section à se rattacher à l'usine de Sevran (93), qui elle, a définitivement disparu en 1993. Le dernier site est celui de Chalon-sur-Saône, qui ne compte qu'à peine une trentaine de personnes pour la maintenance du matériel à la clientèle. Tous ces grands patrons de Kodak, dont le salaire confortable rémunérait, paraît-il, la compétence, n'ont pas vu venir la révolution numérique, ils n'ont pas su anticiper la nécessaire reconversion. Qui a payé leur erreur stratégique, sinon les travailleurs ?

Les actifs avec lesquels nous sommes toujours en contact, pour avoir par exemple des nouvelles de ce site, sont ceux du siège où, là aussi, les plans sociaux se succèdent avec des départs dès 55 ans. Ces salariés se trouvent souvent trop jeunes pour rejoindre notre section de retraités, ils préfèrent rester avec

les actifs, et il nous est difficile de parvenir à les convaincre dans la mesure où, compte tenu de notre situation, nos rapports se sont un peu distendus.

Par contre, nous maintenons les contacts avec notre Fédération dont les informations nous sont, sinon indispensables, du moins utiles pour essayer de faire comprendre à ceux qui nous entourent que la situation en général, et la nôtre en particulier, pourraient être différentes si le patronat acceptait de partager le gâteau.

Nous tenons nos réunions tous les deux mois environ à la Fédération et c'est, pour nous, toujours un plaisir de se retrouver, de débattre de la situation générale, de s'inscrire dans les initiatives, les manifestations : comme dit un camarade, nous sommes des retraités actifs ! Et le fait de prendre notre repas ensemble est un plaisir supplémentaire.

Nous regrettons de devoir transmettre la nouvelle du décès, survenu le 4 décembre, de notre camarade Jean-Claude Métivier, de Kodak Pathé. Jean-Claude a notamment été membre du Collectif Jeunes, du CEF, du Collectif International... Il n'était à la retraite que depuis deux ans...